6

Alcoolisme et autres toxicomanies Données statistiques 1978

Schweizerische Fachstelle für Alkoholprobleme
Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme
Istituto svizzero di profilassi dell'alcoolismo

Alcoolisme
et autres toxicomanies
Données statistiques

rassemblées par
Eduard Muster

Edition 1978

L'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, Lausanne (adresse postale: ISPA, Case postale 203, 1000 Lausanne 13, Tél. 021 27 73 47), est à votre disposition pour tout renseignement et documentation concernant l'alcoolisme, le tabagisme, l'abus de médicaments et les autres drogues.

Table des matières

Alcool

Consommation des boissons alcooliques en Suisse

Consommation annuelle par habitant, en litres

Période	Vin	Bière	Cidre	Boissons distillées à 40 %	Total en alcool pur
1893/1902	88,8	61,6	28,1	7,17	15,78
1903/1912	71,3	71,7	30,3	6,40	14,67
1913/1922	53,6	42,8	37,8	6,19	11,56
1923/1932	50,0	55,0	37,7	6,73	12,54
1933/1938	44,0	54,6	36,1	2,88	10,27
1939/1944	37,9	39,3	32,7	2,31	7,80
1945/1949	36,7	34,1	35,3	3,02	7,95
1950/1955	33,9	48,5	26,9	3,02	8,38
1956/1960	34,9	60,1	17,3	3,51	8,95
1961/1965	37,0	73,5	11,0	4,46	9,99
1966/1970	40,2	77,1	7,6	4,71	10,42
1971/1975	44,5	74,8	6,5	5,30	10,96
1972	44,4	73,6	6,8	5,42	10,96
1973	46,5	75,7	6,6	5,80	11,43
1974	46,0	75,4	6,2	5,37	11,17
1975	43,9	71,8	6,0	4,84	10,54
1976	43,5	71,1	6,0	4,50	10,33

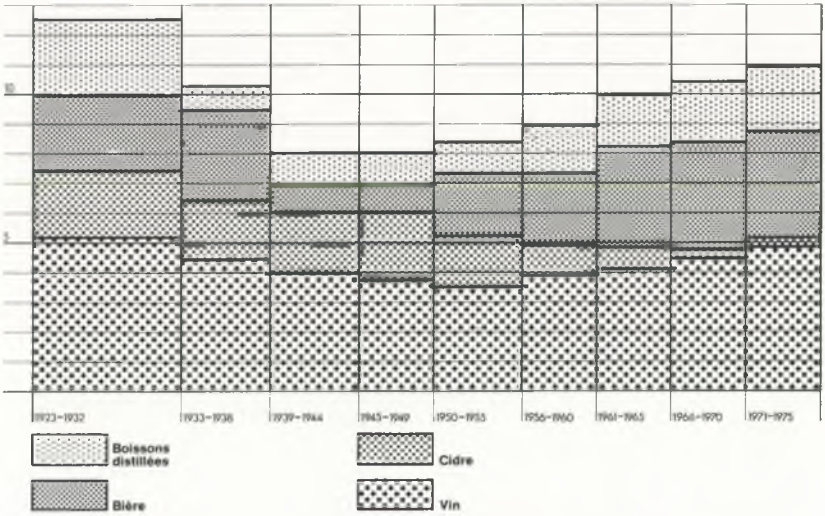

Consommation annuelle par habitant et par boisson (en litres d'alcool pur)

(Pour la répartition sur l'ensemble de la population, voir pp. 22/23)

Part des diverses boissons à la consommation totale

Période	Vin %	Bière %	Cidre %	Boissons distillées %
1923/1932	41,8	20,2	16,5	21,5
1933/1938	45,0	24,4	19,4	11,2
1939/1944	51,0	14,1	23,1	11,8
1945/1949	48,4	12,0	24,4	15,2
1950/1955	42,5	25,4	17,7	14,4
1956/1960	42,9	30,9	10,6	15,6
1961/1965	40,8	35,3	6,1	17,8
1966/1970	42,4	35,6	4,0	18,0
1971/1975	44,6	32,8	3,3	19,3

(C. Zurbrügg et N. Blanchard, La consommation des boissons alcooliques en Suisse de 1971 à 1975 et durant les périodes antérieures)

Consommation des boissons sans alcool en Suisse

Il n'existe pas de statistique officielle de la consommation de boissons sans alcool analogue à celle des boissons alcooliques. Voici quelques estimations exprimées en litres par habitant pour une année.

	1900	1930	1950	1960	1970
Eaux minérales	2	4	7	14	24
Boissons sucrées	9	11	18	28	43
Jus de fruits	0	3	14	15	13
Lait*	250	270	230	185	130
Café	63	71	80	85	100
Succédané du café	75	78	80	75	70
Thé	10	22	26	27	29

* partiellement consommé sous une autre forme que la boisson
(D'après F. Kutter)

Derniers chiffres (1976): Jus de pommes: 11,9 litres; jus de raisins: 1,8 litre; lait (incl. yogourt): 120 litres; eaux minérales et limonades: 83 litres.

Comparaison avec l'étranger

Consommation annuelle par habitant, en litres d'alcool pur

	1976/70	1971/74	1975		1976/70	1971/74	1975
France	17,6	16,8	17,0	Danemark	6	8,0	8,9
Portugal	14	12,9	16,9	Grande-Bretagne	6	7,4	8,1
Italie	13,8	13,9	13,4	Etats-Unis	6	7,0	7,0
Espagne	12	12,6	14,1	Pays-Bas	4,5	6,6	8,8
Allemagne fédérale	10,4	12,0	12,5	Suède	5,3	5,8	6,2
Autriche	10,3	11,3	11,1	Irlande	5	5,3	6,7
Suisse	10,4	11,1	10,5	Finlande	3,3	5,5	6,3
Belgique	7,9	9,0	10,1	Norvège	3,2	3,9	4,3

(Régie fédérale des alcools et Fédération hollandaise des spiritueux)

Dépenses pour les boissons alcooliques

	Total	Par habitant
Moyenne annuelle 1961/1965	1,88 milliards de francs	Fr. 326.—
Moyenne annuelle 1966/1970	2,54 milliards de francs	Fr. 414.—
Moyenne annuelle 1971/1975	4,25 milliards de francs	Fr. 664.—

(C. Zurbrügg et N. Blanchard, La consommation des boissons alcooliques)

Quelques chiffres comparatifs en millions de francs

	1971	1972	1973	1974	1975
Primes assurance-maladie	1 176	2 044	2 450	2 848	3 265
Primes assurance-vie	2 246	2 517	2 726	2 985	3 258
Toutes boissons (y compris sans alcool) et tabac	5 590	6 300	6 885	7 455	7 445

Vins

Récoltes indigènes			Importation de vin*	
Année	Surfaces cultivées en ha	Récoltes en hl	En bouteilles en q	En fûts en hl
1966/1970	12 018	978 196	66 847	1 562 064
1971/1975	12 456	966 223	205 940	1 701 509
1972	12 403	1 003 864	163 723	1 684 011
1973	12 551	1 298 829	270 412	1 793 168
1974	12 523	754 696	228 748	1 770 235
1975	12 625	829 984	249 619	1 600 348
1976	13 533	1 193 858	242 276	1 529 731

L'importation de vin, en 1976, représente une somme de 255 millions. De plus, 30 millions ont été dépensés pour l'importation de vins mousseux, de vins doux et de vermouths.

* non compris: vins mousseux, vins doux, vermouths

Récolte indigène 1974 par région

	Vin blanc (hl)	Vin rouge (hl)	Total (hl)	%
Suisse romande	710 396	291 414	1 001 810	84
Suisse alémanique	32 562	104 609	137 171	11
Tessin	592	54 285	54 877	5
	743 550	450 308	1 193 858	100

Consommation de vin (hl)

	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77
Vins indigènes	1 026 269	937 717	843 054	891 319	1 019 591
Vins étrangers	1 918 268	1 981 761	1 939 107	1 835 217	1 773 765
Consommation totale	2 944 537	2 919 478	2 782 161	2 726 536	2 793 356
Par habitant (litres)	46,2	45,4	43,3	42,8	42,6

(D'après la Fédération suisse des négociants en vins et la Division de l'agriculture)

Bière

Production en hl

1961/1965	4 163 396	1973	4 709 727
1966/1970	4 634 270	1974	4 600 015
1971/1975	4 589 956	1975	4 324 696
1972	4 494 375	1976	4 244 655

Consommation de bière

Année	hl	litres par habitant
1971/1972	4 698 050	74
1972/1973	4 867 458	76
1973/1974	4 861 187	75
1974/1975	4 598 134	72
1975/1976	4 512 143	71

(Direction générale des douanes)

La stagnation de la consommation de bière a conduit les brasseurs à de plus grandes campagnes publicitaires, concentration de centres de production et de vente ainsi qu'à l'achat de sources d'eau minérale et de commerces de boissons de table.

Eaux-de-vie

Production indigène d'eaux-de-vie en hl à 100 %

Exercice	Eaux-de-vie de fruits à pépins	Eaux-de-vie de spécialité	Total	Par des bouilleurs de cru Total	En franchise
1945/46–1950/51	33 218	14 622	47 840	25 082	19 100
1951/52–1955/56	27 138	16 584	43 722	22 112	18 900
1956/57–1960/61	46 197	14 278	60 475	19 765	16 000
1961/62–1965/66	27 089	20 781	47 870	17 852	15 000
1966/67–1970/71	41 651	23 831	65 482	17 521	13 500
1971/72–1975/76	30 076	22 028	52 104	13 189	10 900
1972/1973	13 627	16 300	29 927	10 432	10 800
1973/1974	27 914	23 871	51 785	13 656	10 100
1974/1975	27 749	22 224	49 973	12 254	10 300
1975/1976	56 998	19 477	76 475	14 158	10 600

Producteurs d'eaux-de-vie

	1957	1967	1977
Distillateurs professionnels	1 276	1 463	951
Commettants professionnels	34 535	61 775	88 414
Bouilleurs de cru	24 149	18 466	14 020
Commettants-bouilleurs de cru	141 246	100 592	74 934
Total	201 206	182 296	178 319

Les distillateurs professionnels et les bouilleurs de cru possèdent leurs propres appareils à distiller. Les bouilleurs de cru et les commettants-bouilleurs de cru ont droit à la franchise d'impôt.

Importation d'eaux-de-vie en hl à 100 %

	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77
En fûts	28 400	26 400	17 400	15 400	16 500
En bouteilles	9 900	7 600	6 400	4 500	6 100
Total	38 300	23 800	23 800	19 900	22 600

(Régie fédérale des alcools)

Charges fiscales des boissons alcooliques

1. Bière

Les charges fiscales sur la bière indigène se composent comme suit:

Droit d'entrée supplémentaire sur malt et grain	Fr. 3.30 par hl
Impôt sur la bière	Fr. 7.50 par hl
Total	Fr. 10.80 par hl

Il convient d'ajouter à cette somme la taxe de base sur les grains et le malt ainsi que les droits de statistique, soit ensemble 37 centimes par hl. La charge globale pour la douane, impôt et droits de statistique revient donc à environ 11 centimes par litre de bière. L'ICHA s'élève à Fr. 7.73 par hl.

2. Vin

Contrairement à d'autres pays, parmi lesquels figurent même des pays producteurs de vin tels que la France ou l'Espagne, la Suisse n'a pas d'impôt sur le vin. Les droits d'importation, qui vont directement à la caisse centrale de la Confédération sont:

Vin en fûts avec une teneur en alcool jusqu'à 13°	Fr. 26.— par q
Vin rouge en fûts (au dessus de 13°)	Fr. 34.— par q
Vin blanc en fûts (au dessus de 13°)	Fr. 38.— par q

A ceci s'ajoutent 8 fr. par q, qui reviennent au fonds pour la culture de vignes. Pour les vins en fûts jusqu'à 13° – qui représentent environ 85 % des importations – la totalité des droits de douane, impôts et droits de statistiques représentent 40 centimes par litre. Malgré la dévaluation de la monnaie, ce montant est le même depuis quarante ans.

3. Eaux-de-vie

	Francs par litre à 100 %	Francs par litre à 40 %
Impôt sur eaux-de-vie de spécialité	18.50	7.40
Imposition pour vente directe d'eaux-de-vie	23.—	9.20
Revenu du monopole sur l'alcool de bouche	30.50	12.20
Revenu du monopole sur les eaux-de-vie importées	30.50 à 55.—	12.20 à 22.—

Recettes tirées de l'imposition des eaux-de-vie
(Exercice 1976/77 de la Régie fédérale des alcools)

Recettes de la vente d'eaux-de-vie de bouche	102,2 Mio Fr.
Impôts, droits de monopole et autres recettes	161,9 Mio Fr.
Taxes douanières	3,1 Mio Fr.
Total	267,2 Mio Fr.

Comparaisons internationales

Charges fiscales sur les eaux-de-vie

	Francs par litre à 100 %*		Francs par litre à 100 %*
Italie	6.— à 14.50	Belgique	25.—
Autriche	19.20 à 23.20	Pays-Bas	25.60 à 35.30
France	19.50 à 33.80	Grande-Bretagne	49.10 à 54.90
Etats-Unis	19.80	Danemark	53.20 à 77.50
Suisse	20.85 à 67.40	Norvège	65.40 à 66.10
Allemagne	23.10 à 30.30	Suède	91.70 à 92.—

* Charges comprenant l'ICHA, TVA, droits de douane et autres

4. Que rapporte l'alcool à l'Etat? (Mio Fr.)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
1. Eaux-de-vie	196,8	263,1	288,5	332,2	278,0	267,2
2. Bière	47,9	50,1	51,5	51,1	49,1	54,1
3. Vin	81,3	88,2	103,2	96,8	91,9	87,6
4. Patentes	15,5	15,4	15,9	17,2	18,2	18,5
Total	341,5	389,1	459,1	479,3	437,2	427,4

Les droits et impôts sur l'alcool – sans tenir compte de l'impôt sur le chiffre d'affaires en vigueur également sur les autres produits – représentent donc au maximum 10 % des dépenses faites pour l'alcool.

Impôts sur le chiffre d'affaire (Mio Fr)

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
Eaux-de-vie	15	19	23	29	24	27
Vin	43	50	68	78	58	74
Bière	23	23	25	29	30	30
Cidre	1	2	2	2	2	3
Total	82	94	118	138	114	134

(Estimations de la Régie fédérale des alcools)

Fréquence de l'alcoolisme en Suisse

Plus la consommation moyenne d'alcool est élevée, plus le nombre des alcooliques est important. Si l'on veut obtenir une diminution de la fréquence de l'alcoolisme, il faut donc diminuer la consommation moyenne de boissons alcooliques.

L'enquête représentative effectuée par l'ISPA (cf. p. 22), a montré que 8,1 % des hommes (= 186 250) et 0,7 % des femmes (= 16 800) buvaient quotidiennement des boissons alcooliques représentant 80 g ou plus d'alcool pur, quantité généralement reconnue comme nocive pour la santé du consommateur.

Nombre des alcooliques

Plusieurs indices permettent d'affirmer que le nombre des alcooliques en Suisse dépasse aujourd'hui le chiffre de 130 000. Les données suivantes confirment cette affirmation:

– Selon une formule de l'éminent expert de l'Organisation mondiale de la Santé, E. M. Jellinek, le nombre d'alcooliques d'un pays est évalué d'après le nombre de décès par cirrhose du foie. Cette estimation donne aujourd'hui, pour la Suisse, le chiffre de 110 000 alcooliques atteints physiquement.

– Une enquête réalisée en 1958/59 sur la fréquence de l'alcoolisme dans **10 communes valaisannes** a donné les résultats que voici: **12,8 % des 4329 hommes âgés de plus de 20 ans étaient alcooliques,** ce qui correspondrait, pour le pays entier, à 256 000 hommes alcooliques. (Parmi les femmes âgées de plus de 20 ans, il y avait 1,3 % d'alcooliques).

Traitement ambulatoire des alcooliques

Au 31 décembre 1975, le nombre total des cas suivis était de 28 866, soit 26 084 hommes et 2782 femmes.

Les cas suivis par ces services correspondent donc, au plus, au quart de tous les alcooliques qui auraient besoin d'un traitement.

Malades admis dans les services médico-sociaux

	Total	Hommes	Femmes	Dont moins de 20 ans	Dont de 20–29 ans
1951/60	2723	2513	210	44	404
1961/65	3051	2794	257	83	549
1966/70	3303	2986	317	93	684
1971/75	3291	2865	426	112	687
1971	3721	2920	351	98	677
1972	3516	3021	495	110	685
1973	3186	2782	404	117	682
1974	3108	2700	408	126	691
1975	3372	2901	471	110	702

(Bureau fédéral de statistique: Statistique des services médico-sociaux pour alcooliques)

L'alcoolisme: la maladie masculine la plus répandue

Les statistiques de l'Association suisse des établissements hospitaliers (VESKA) montrent que les patients masculins, âgés de 20 à 59 ans, admis dans les sections de médecine interne et qui ont pour diagnostic principal ou secondaire l'alcoolisme, forment le groupe le plus important de malades.

Age	Diagnostic principal	Diagnostic secondaire	Total	%
20–24	27	43	70	4,64
25–29	60	79	139	9,06
30–34	63	110	173	10,45
35–39	72	138	210	12,82
40–44	87	204	291	14,09
45–49	94	216	310	13,37
50–54	98	254	352	11,66
55–59	68	238	306	9,87
20–59	569	1282	1851	10,99

(Statistique médicale VESKA)

Patients présentant des dommages dus à l'alcool

De 1933 à 1936 et de 1937 à 1952, à la section de médecine interne de l'Hôpital cantonal de Genève tous les patients ont subi un examen pour d'éventuels dommages dus à l'alcool, cela même si le diagnostic principal n'était pas l'alcoolisme.

Hommes	1933–1936	1937–1952
Toutes les classes d'âge	48,2 %	38,8 %
31–60 ans	59,2 %	46,7 %
Femmes		
Toutes les classes d'âge	14,2 %	7,8 %
31–60 ans	16,6 %	10,5 %

(St. Zurukzoglu, Der Alkoholismus als Krankheitsursache, Beihefte zur Alkoholfrage in der Schweiz, Heft 41, Basel, 1965)

Alcool et maladies organiques

L'abus d'alcool nuit avant tout au système digestif, au système nerveux, au système musculaire, il influence la circulation du sang et est néfaste pour la peau. Il élève les risques d'accidents et d'infections.

Décès par suite de cirrhose du foie avec alcoolisme

	Hommes	Femmes	Total	Par 100 000 habitants
1933/1938	189	40	229	5,5
1939/1944	257	46	303	7,1
1945/1950	274	62	336	7,4
1951/1955	409	79	488	10,0
1956/1960	467	79	546	10,5
1961/1965	583	92	675	11,7
1966/1970	638	105	743	12,1
1971/1975	614	139	753	11,8
1972	656	151	807	12,6
1973	579	137	716	11,1
1974	642	144	786	12,2
1975	548	129	677	10,6
1976	554	137	691	10,9

(Bureau fédéral de statistique)

Il y a augmentation de 229 % pour 1971/75 par rapport à 1933/38. Chez les hommes, l'augmentation est de 225 %; chez les femmes de 248 %. (Augmentation de la population 54 %.)

Alcool et maladies psychiques

L'abus d'alcool perturbe les facultés intellectuelles et psychiques: après plusieurs années d'abus d'alcool on peut constater des changements de personnalité, une dépendance face à l'alcool et des psychoses alcooliques (delirium tremens, syndrome de Korsakoff, hallucinations, démence).

Premières admissions pour cause d'alcoolisme dans les cliniques psychiatriques

	Hommes	Femmes	Total
Moyenne annuelle 1933/1938	530	60	590
Moyenne annuelle 1939/1944	437	66	503
Moyenne annuelle 1945/1950	658	86	744
Moyenne annuelle 1951/1955	895	117	1 012
Moyenne annuelle 1956/1960	789	127	916
Moyenne annuelle 1961/1965	1 023	172	1 195
Moyenne annuelle 1966/1970	1 020	211	1 231

(Bureau fédéral de statistique)

Sorties de cliniques psychiatriques

La statistique est poursuivie en 1973 sur la base des sorties (voir aussi page 21).

	Tous les malades	Alcoolisme (cause principale)	Alcoolismes (causes principale et secondaire)
1973	10 359	1 530 = 14,8 %	2 230 = 21,5 %
1974	10 195	1 514 = 14,9 %	2 139 = 21,0 %
1975	10 169	1 662 = 16,3 %	2 309 = 22,7 %
1976	9 297	1 451 = 15,6 %	2 057 = 22,1 %

(Statistique médicale VESKA)

Décès dus au delirium tremens

	Hommes	Femmes	Total	Par 100 000 habitants
1923/1932	78	7	85	2,1
1933/1938	46	3	49	1,2
1939/1944	29	3	32	0,7
1945/1950	63	6	69	1,5
1951/1955	64	5	69	1,4
1956/1960	65	3	68	1,3
1961/1965	98	6	104	1,8
1966/1970	84	5	89	1,5
1971/1975	46	3	49	0,8
1972	67	5	72	1,1
1973	43	2	45	0,7
1974	40	3	43	0,7
1975	10	1	11	0,2
1976	4	1	5	0,1

(Bureau fédéral de statistique)

Contrairement à autrefois, nous disposons maintenant de moyens thérapeutiques qui, dans la plupart des cas, permettent d'éviter la mort par suite de delirium tremens. Ainsi la diminution des décès dus au delirium tremens ne signifie pas un abaissement de l'alcoolisme.

L'alcoolisme — cause de décès

Dans son étude «Le problème de l'alcoolisme en Suisse», parue en 1967, le Professeur K. Bättig, de l'Institut d'hygiène et de physiologie du travail de l'EPF de Zurich, a publié le tableau suivant (il s'agit d'une évaluation très prudente).

Décès avec alcoolisme comme cause principale ..... 1000 cas par an
Décès avec alcoolisme comme cause secondaire ..... 3000 cas par an

En 1972 le nombre des décès (cause principale) était estimé à 1870.

Circulation routière et abus d'alcool

Retraits du permis de conduire

Année	Total des retraits	Dont pour ivresse au volant
1963/65	13 641	5 556 ou 40,7 %
1966/70	16 699	6 770 ou 40,5 %
1971/75	20 600	9 060 ou 44,0 %
1972	21 281	9 221 ou 43,3 %
1973	20 408	8 850 ou 43,4 %
1974	20 661	9 244 ou 44,7 %
1975	21 943	9 671 ou 44,1 %
1976	21 037	9 256 ou 44,0 %

Condamnations pour ivresse au volant

Année	Tous les condamnés	Dont pour ivresse*
1963/65	18 791	5 739 = 30,5 %
1966/70	27 821	7 076 = 25,4 %
1971/73	40 146	9 231 = 23,0 %
1971	34 000	8 708 = 25,8 %
1972	39 687	9 443 = 23,8 %
1973	46 750	9 543 = 20,4 %
1974**	23 098	9 914 = 42,9 %
1975	23 098	10 483 = 45,4 %

* Inclus les refus de contrôle sanguin.
** A partir de 1974 les amendes inférieures à 200 francs n'ont plus été répertoriées; le tableau ne prend en considération que les personnes âgées de plus de 18 ans.
(Bureau fédéral de statistique: Les condamnations pénales en Suisse)

L'alcool comme cause d'accident

Environ 7 à 8 % de tous les accidents de la circulation routière ont pour cause l'abus d'alcool. Ces proportions relativement faibles s'expliquent par l'absence de prise de sang en cas d'accidents où il n'y a que des dommages matériels ou des personnes légèrement blessées. Lors d'accidents graves, la prise de sang et l'examen médical permettent de mieux saisir le rôle de l'alcool.

Victimes des accidents de la route

Année	Personnes tuées	Dus à l'influence de l'alcool	Personnes blessées	Dus à l'influence de l'alcool
1963/65	1 344	195 = 14,5 %	30 893	1 917 = 6,2 %
1966/70	1 494	206 = 13,8 %	32 858	2 102 = 6,4 %
1971/75	1 512	237 = 15,7 %	33 757	2 471 = 7,3 %
1972	1 722	270 = 15,7 %	37 108	2 699 = 7,3 %
1974	1 372	235 = 17,1 %	31 749	2 402 = 7,6 %
1975	1 245	239 = 19,2 %	29 951	2 409 = 8,0 %
1976	1 188	234 = 19,7 %	28 778	3 343 = 11,6 %

(Bureau fédéral de statistique: Accidents de la circulation routière en Suisse)

Accidentés sous influence de l'alcool

A la demande de la Commission fédérale contre l'alcoolisme, une série d'enquêtes sur l'influence de l'alcool chez des accidentés ont été faites, de 1964 à 1971, dans 14 hôpitaux situés dans des régions diverses.

Parmi les sujets ainsi examinés, il y avait **1030 accidentés de la circulation, dont 35,2 % se trouvaient sous influence de l'alcool**. Parmi ces derniers, 21,1 % avaient une alcoolémie de plus de 0,8 pour mille.

(Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique, Annexe 2/1973)

La Commission fédérale a accompagné les résultats de la remarque suivante:

«Ces résultats montrent de façon nette que le nombre des accidents dus à l'alcool est bien plus élevé qu'on ne le croyait autrefois.»

Effets sociaux et économiques

Diminution du bien-être due à la consommation d'alcool

Les atteintes au bien-être que la société doit à la consommation d'alcool se présentent de la manière suivante:

- Préjudice à la sécurité publique (criminalité, accidents)
- Préjudice à la santé publique
- Préjudice aux possibilités de développement personnel
- Préjudice au sentiment personnel de bien-être
- Préjudice au bien-être matériel (diminution des biens de consommation disponibles).

Coût économique de la consommation d'alcool

Le coût économique de la consommation d'alcool est supporté par les consommateurs, des tierces personnes et la communauté (état, assurance). Il se présente de la manière suivante:

A) Diminution de la production due à la baisse de la capacité de travail par suite de mort prématurée, d'invalidité, d'accident, de criminalité, ainsi qu'une diminution individuelle de la productivité (moindre productivité et absentéisme plus fréquent).

B) Consommation de biens et de services pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme (maison de cure, coût administratif, lutte contre l'alcoolisme).
C) Dommages causés par la criminalité et les accidents liés à l'alcool.

En 1972 ces coûts ont été estimés à:	Estimation maximale	Estimation minimale
	Fr.	Fr.
A) Baisse de la production	1 007 383 000	718 930 000
B) Consommation de biens	289 185 000	284 498 000
C) Dommages matériels	49 645 000	47 175 000
Total	1 364 213 000	1 050 593 000

Les coûts ont été repartis selon les causes suivantes:

	Fr.	Fr.
1. Décès	353 858 000	224 760 000
2. Maladie	120 945 000	120 945 000
3. Accident	495 193 000	394 682 000
4. Criminalité	60 728 000	46 111 000
5. Diminution de la productivité	264 059 000	212 665 000
6. Lutte contre l'alcoolisme	51 430 000	51 430 000
Total	1 346 213 000	1 050 593 000
Dont dépenses causées par l'alcoolisme proprement dit	696 513	518 365

Il n'est pas possible de mesurer financièrement les pertes d'années de vie ainsi que les préjudices causés à la santé et à la qualité de la vie:

Perte d'années de vie	33 741	22 540 années
Préjudices causés à la santé pendant ..	19 163	17 565 années

Les dépenses moyennes de 1,2 milliard pour 1972 correspondent à au moins 1,5 milliard pour 1975.

(Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique, Annexe 5/1977)

Famille et alcoolisme

Le Professeur C. Müller, directeur de la Clinique psychiatrique universitaire de Cery-Lausanne, écrivait dans la «Revue médicale de la Suisse romande»:

«Dans l'alcoolisme, il ne s'agit jamais de l'affection d'une seule personne, mais toujours du **problème de toute une famille, de tout un groupe.** Bien sûr, on connaît certaines opinions assez naïves parmi les profanes, qui disent par exemple: «Est-ce que cela nous regarde si un homme dépense son argent au bistrot et s'il détruit sa santé lentement et sûrement? Cela ne regarde que lui.» Remarquez que c'est exactement la logique de beaucoup d'alcooliques aussi, qui nous tiennent cette argumentation. Mais quelle erreur de penser qu'il ne s'agit que de lui. Nous psychiatres, nous voyons de près la souffrance terrible de ces familles, l'influence néfaste sur les enfants, les brutalités à l'égard des épouses; et tout cela souvent extrêmement bien dissimulé et camouflé derrière un masque de jovialité, de pseudo-camaraderie entre copains, et derrière les slogans de la propagande pour les boissons alcooliques.»

Fréquence de la maladie chez les alcooliques

Dans deux grandes entreprises, sur un mandat de la Commission fédérale contre l'alcoolisme, toutes les absences pour maladie d'alcooliques furent examinées. De 1966 à 1975 les alcooliques concernés de l'entreprise I étaient malades 33,5 jours par année, et ceux de l'entreprise II 24 jours. Un groupe témoin de personnes non-alcooliques a montré que les absences pour maladie étaient respectivement de 14,2 et de 7,9 jours. Les alcooliques étaient annuellement malades 19,1 et 7,9 jours de plus que le groupe témoin.
(Médecine sociale et préventive 22: 163–164, 1977)

Revenus de la production d'alcool

Les recettes de l'Etat (voir page 10) ne couvrent pas les dommages causés par l'alcool. De plus le nombre de personnes occupées à la production d'alcool n'est pas très grand.

Statistique industrielle (septembre 1976)	Entreprises	Personnes occupées
Toutes les entreprises industrielles	9 609	683 200
dont production de:		
Spiritueux	11	311
Vin, cidre et jus ..... (en partie sans alcool)	39	1 658
Bière	42	3 698
Tabac	55	4 681

(La Vie économique, avril 1977)

Nombre d'entreprises en 1975 (entreprises industrielles et artisanales)

	Entreprises	Personnes occupées
Toutes les entreprises	288 474	2 537 735
dont production de:		
Spiritueux	204	1 154
Vin, cidre et jus ..... (en partie sans alcool)	184	1 920
Bière	127	4 890
Tabac	81	5 551

(La Vie économique, octobre 1977)

Viticulture (Recensement des entreprises 1975)	Exploitations spécialisées avec moins de 75 % de vignes	Exploitations spécialisées avec plus de 75 % de vignes	Autres exploitations*
Nombre d'exploitations	3 960	7 370	9 026
Main d'œuvre** à temps partiel	2 753	16 370	
Main d'œuvre** à plein temps	1 118	8 557	
Total des employés	3 871	25 452	
Surface cultivée	2 457 ha	6 021 ha	3 085 ha

* Vignoble comme culture accessoire
** y compris le chef de l'exploitation

Le revenu du vignoble en 1975 représentait 282 millions de francs, soit 4,4 % du rendement brut de l'agriculture ou 0,23 % du produit national brut.

Taux d'alcool de diverses boissons

	volume-% à 20° C	g d'alcool/litre à 20° C
Bière ordinaire	3,5–4,5	28–36
Bière forte	4,5–5,6	36–47
Cidre	5–6	39–47
Cidre mi-doux	3–4	23–31
Vins suisses légers	7–10	55–75
Vins étrangers légers	jusqu'à 11	87
Vins suisses moyens	10–12	79–85
Vins étrangers moyens	jusqu'à 13	103
Vins suisses lourds	jusqu'à 13,5	107
Vins étrangers lourds	jusqu'à 15	118
Xérès	jusqu'à 20	118
Madère	jusqu'à 21	161
Malaga	15–16	120–128
Porto	jusqu'à 23	182
Vermouth	15,5–18	122–142
Liqueurs suisses (en moyenne)	25	197
Liqueurs étrangères	30–36	237–284
Appenzeller Bitter	30	237
Cognac, whisky, rhum, marc, arak, grappa, eaux-de-vie de fruits à pépins, gentiane, kirsch, eau-de-vie de prune, gin:		
au minimum	40	316
en moyenne	42–45	332–355
au maximum	55	434

Comme chiffres approximatifs, on peut admettre que

1 litre de bière ordinaire contient (5 vol.-%)	40 g d'alcool
1 litre de vin (10 vol.-%)	80 g d'alcool
1 litre d'eau-de-vie (44 vol.-%)	350 g d'alcool

1 litre d'alcool 100 % pèse à 20° C 0,789 kg; 1 kg d'alcool 100 % a un volume de 1,25 litre.

Selon des renseignements fournis par la Régie fédérale des alcools et le résultat d'analyses chimiques (Institut de médecine légale de l'Université de Bâle)

Calcul de l'alcoolémie

On peut utiliser, pour un calcul approximatif du taux d'alcoolémie, la formule simplifiée suivante:

$$\frac{\text{alcool consommé en g}}{\text{poids corporel} \times 0{,}68} = ‰ \text{ d'alcool dans le sang (poids ‰)}$$

(pour les femmes: poids corporel × 0,55)

Dès le début de la consommation d'alcool, on élimine un gramme d'alcool par heure et par 10 kilos du poids corporel.

(Commission fédérale contre l'alcoolisme, Aide-mémoire pour les médecins, Berne 1975)

Tabac

Production suisse d'articles de tabac

Année	Cigares	Cigarettes	Tabac pour la pipe en tonnes
Moyenne annuelle 1951/55	490 791 000	7 716 000 000	2 299
Moyenne annuelle 1956/60	493 503 000	9 619 000 000	2 023
Moyenne annuelle 1961/65	619 207 000	15 154 000 000	1 721
Moyenne annuelle 1966/70	736 300 000	21 617 000 000	1 243
Moyenne annuelle 1971/75	695 667 000	29 752 000 000	958
1972	770 780 000	32 026 000 000	1 007
1973	750 292 000	31 076 000 000	904
1974	665 790 195	27 994 834 395	983
1975	529 199 000	26 726 000 000	880
1976	493 170 000	27 788 000 000	821

(Bureau fédéral de statistique)

Consommation de cigarettes par habitant

1966/70		2 569	1972	env.	2 900
1971/75	env.	2 800	1973	env.	2 900
1969		2 791	1974		2 921
1970		3 290	1975		2 537
1971		2 962	1976		2 421

Dépenses pour les articles de tabac

	En millions de francs	Par habitant en francs
Moyenne 1961/65	723	125
Moyenne 1966/70	960	156
Moyenne 1971/74	1 443	225

(Estimations du Bureau fédéral de statistique)

Charges fiscales

	Impôt	Douane	Total	ICHA
1966/1970	337 164 600	128 989 000	466 153 000	42 520 000
1971/1975	628 832 600	4 223 200	633 055 800	46 100 000
1972	669 026 000	4 057 000	673 083 000	44 800 000
1973	645 481 000	4 576 000	650 067 000	43 700 000
1974	634 883 000	4 636 000	639 519 000	38 600 000
1975	552 321 000	4 199 000	556 520 000	47 300 000
1976	519 117 000	5 991 000	525 108 000	

(Pour les personnes occupées à la production, voir p. 15)

Dommages organiques

Il n'existe pas de statistique suisse relative aux dommages causés par la consommation de tabac; un certain nombre de monographies fournissent cependant des indications significatives. Le tabac provoque principalement des **lésions du système respiratoire et du système cardio-vasculaire.**

Décès par suite de cancer du poumon en Suisse

	Hommes	Femmes	Total	Par 100 000 habitants
1931/1935	145	35	180	4,4
1936/1940	210	53	263	6,3
1941/1945	299	60	359	8,3
1946/1950	457	89	546	11,9
1951/1955	689	100	789	11,2
1956/1960	870	110	980	18,9
1961/1965	1 097	114	1 211	21,0
1966/1970	1 423	142	1 565	25,5
1971/1975	1 789	209	1 998	31,2
1972	1 680	207	1 887	29,6
1973	1 794	218	2 012	31,3
1974	1 862	201	2 063	32,0
1975	1 971	232	2 203	34,4
1976	1 959	243	2 202	34,7

(Bureau fédéral de statistique)

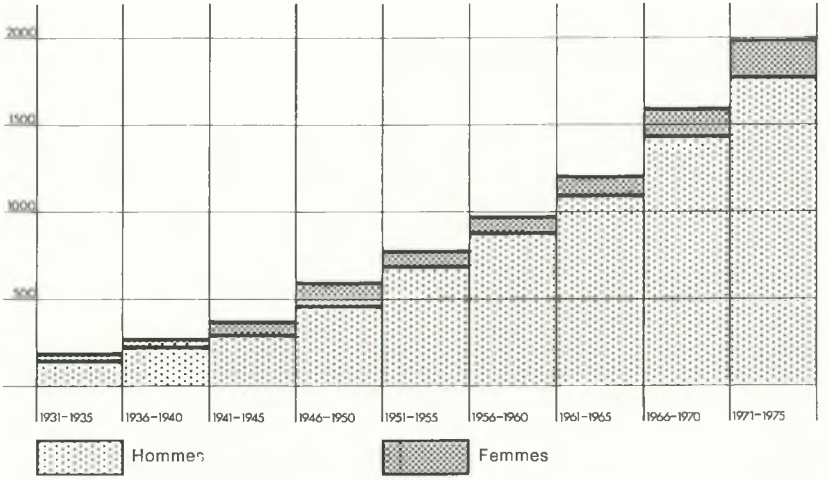

Décès par suite de cancer du poumon

Abus de médicaments

Etendue de l'abus de médicaments

La consommation **abusive**, c'est-à-dire sans indication médicale ou par doses excessives, concerne tous les somnifères (hypnotiques), les contre-douleurs (analgésiques), les calmants (tranquillisants) et les excitants (stimulants). Une attention particulière doit être accordée aux barbituriques et aux amphétamines, étant donné l'état de dépendance auquel ils peuvent conduire, ainsi qu'aux contre-douleurs contenant de la phénacétine.

Il n'existe aucune statistique sur l'étendue de la consommation et de l'abus de ces médicaments.

Sous l'appellation «toxicomanie», il faut entendre l'abus morbide de médicaments et des drogues, y compris l'alcool. Le plus souvent en statistique on fait la distinction entre d'une part, la dépendance à l'alcool, c'est-à-dire l'alcoolisme, et d'autre part, les «autres toxicomanies» (voir page 21).

Une enquête faite par le Dr U. Dubach, privat-docent à Bâle, dans 10 fabriques d'horlogerie occupant 2500 personnes, a donné le résultat suivant: 6,6 % des hommes et 16,9 % des femmes consommaient régulièrement des analgésiques.

Selon des recherches de la clinique psychiatrique universitaire de Bâle, 5–10 % de la population prennent régulièrement des analgésiques et/ou des hypnotiques, et 1–5 % des excitants.

Préjudices pour la santé

L'abus de médicaments entraine de graves atteintes à la santé: maladies des reins, du sang (anémie), changements de caractère voire de personnalité.
Il n'existe toutefois pas de statistique suisse des atteintes causées par l'abus de médicaments, mais il existe quelques données provenant d'hôpitaux psychiatriques sur le développement de l'abus de médicaments (voir page 21).

Décès par suite d'intoxication chronique par des médicaments

Le nombre des décès par suite d'intoxication chronique par des médicaments s'est développé comme suit:

1955/1964	1965/1970	1973	1974	1975	1976
55	87	97	92	77	27
dont par préparations avec phénacétine		79	74	48	19

La drogue

Etendue de la consommation des drogues

Voici les drogues les plus importantes en Suisse selon la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève:

1. les opiacés (opium, morphine, héroïne)
2. le cannabis (haschisch, marihuana)
3. la cocaïne
4. les hallucinogènes (LSD, mescaline, psilocybine, STP/Dom)
5. les amphétamines (excitants)
6. les barbituriques (somnifères)
7. l'alcool

Seules les cinq premières drogues citées tombent sous le coup des sévères dispositions de la loi sur les stupéfiants. Les barbituriques sont traités comme médicaments, alors que la vente de l'alcool est réglée par la législation sur les denrées alimentaires et la législation spéciale sur la vente et le débit des boissons.

La possession, la consommation et le trafic illégaux des seules drogues 1 à 5 sont punis par la loi. La médecine entend par «toxicomanie» tout abus des drogues sus-mentionnées (y compris celui de certains médicaments, cf. chap. «Abus de médicaments»).

Personnes dénoncées pour infractions à la loi sur les stupéfiants

	Total	Hommes	Femmes	Moins de 18 ans	18–19 ans	20–24 ans	25 ans et plus
1968	123						
1969	521	374	147	96	149	203	73
1970	2 313	1 835	478	504	874	691	244
1971	3 680	2 933	747	1 127	1 215	1 067	271
1972	3 882	3 159	723	1 218	1 126	1 216	322
1973	4 836	3 977	859	1 532	1 355	1 534	415
1974	5 094*	4 027	868	1 277	1 224	1 705	492
1975	5 725*	4 723	1 002	1 261	1 582	2 257	623
1976	5 546*	4 553	993	915	1 477	2 348	784

* y compris cas douteux

Motifs des dénonciations

	1972	1973	1974	1975	1976
Consommation	2 243	2 859	3 220	3 609	3 181
Trafic	267	95	364	354	382
Trafic et consommation	1 372	1 882	1 108	1 750	1 979
Total	3 882	4 836	4 692	5 713	5 542

(Ministère public fédéral)

Sorties de cliniques psychiatriques

Hospitalisation pour toxicomanies (abus de médicaments ou stupéfiants) et alcoolisme

	Tous les malades	Alcoolisme (cause principale)	Autres toxicomanies (cause principale)
1933/35	8 198	1 021 = 12,4 %	73 = 0,9 %
1936/40	9 041	980 = 10,8 %	65 = 0,7 %
1941/45	10 393	807 = 7,8 %	87 = 0,8 %
1946/50	12 959	1 288 = 9,9 %	161 = 1,2 %
1951/55	14 827	1 790 = 12,1 %	206 = 1,4 %
1956/60	17 913	1 573 = 8,8 %	257 = 1,4 %
1961/65	19 918	2 122 = 10,7 %	370 = 1,9 %
1966/70	20 872	2 428 = 11,6 %	422 = 2,0 %
(Bureau fédéral de statistique)			
1973	10 359	1 530 = 14,8 %	269 = 2,6 %
1974	10 195	1 514 = 14,9 %	360 = 3,5 %
1975	10 169	1 662 = 16,3 %	361 = 3,6 %
1976	9 297	1 451 = 15,6 %	324 = 3,5 %

Classification des malades toxicomanes d'après le produit toxique utilisé

(causes principales et secondaires)	1973	1974	1975	1976
Opiacés	75	137	183	232
Autres analgésiques	35	69	81	55
Barbituriques	19	16	20	22
Autres somnifères et tranquillisants	83	91	121	58
Cocaïne	1	5	10	9
Cannabis	71	53	153	115
Excitants	23	13	75	60
Hallucinogènes	11	16	83	55
Drogues combinées	124	181	179	148
Sans indications précises	48	37	27	34
Total «autres toxicomanies» (causes principales et secondaires)	490	618	932	788
Alcoolisme (causes principales et secondaires)	2 230	2 139	2 309	2 057

(Statistique médicale de la VESKA)

Estimation du nombre des toxicomanes

«L'activité suscitée par le problème de la drogue ne doit pas nous faire oublier que l'alcoolisme – indépendamment du sexe, de l'âge et du statut social – augmente sans cesse. Il représente aujourd'hui notre plus gros problème de médecine sociale: **2 % de la population sont gravement malades de l'alcool, alors que 0,2 % sont dépendants des autres drogues,** ce qui signifie que pour un «drogué», il y a dix alcooliques.»

(D. Ladewig et coll., Drogen unter uns, Bâle 1971)

Pour l'ensemble de la population de la Suisse, cela donne environ 130 000 alcooliques et 13 000 dépendants des autres drogues.

Consommation d'alcool et de tabac en Suisse

Consommation d'alcool

Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national de la recherche scientifique, le département de recherche de l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (alors sous la direction de P. Wüthrich) a effectué, en 1975/76, une enquête représentative pour la Suisse, auprès de 942 adultes. Cette enquête avait, entre autres, pour but d'évaluer la répartition de la consommation d'alcool dans chaque couche de la population et l'attitude vis-à-vis de l'alcool et des problèmes s'y rapportant.

La consommation d'alcool est répartie de manière très inégale dans la population. Un petit nombre boit beaucoup, un grand nombre boit très peu. C'est ainsi que parmi les adultes qui boivent le plus d'alcool, 1 % de la population adulte, âgée de 15 à 74 ans (4,7 mio env.), consomme 12 % de toute la quantité d'alcool consommée en Suisse.

	1 %	des adultes en boivent	12 %
+	4 %		+ 20 %
=	5 %	des adultes en boivent	32 %
+	5 %		+ 18 %
=	10 %	des adultes en boivent	50 %
+	10 %		+ 19 %
=	20 %	des adultes en boivent	69 %
+	10 %		+ 12 %
=	30 %	des adultes en boivent	81 %
+	10 %		+ 9 %
=	40 %	des adultes en boivent	90 %
+	10 %		+ 4 %
=	50 %	des adultes en boivent	94 %
+	39 %		+ 6 %
=	89 %	des adultes en boivent	100 %
	11 %	des adultes en boivent	0 % (abstinents)

4,2 % de la population – qui consomment environ 30 % de l'alcool vendu en Suisse – boivent, quotidiennement, une quantité correspondant à 80 g ou plus d'alcool pur (36,5 litres ou plus par an). Cette quantité est considérée comme nocive.

(P. Wüthrich et H. Hausherr, Der schweizerische Alkoholkonsum, Lausanne 1977)

Répartition de la consommation d'alcool

	Consommation très forte %	forte %	moyenne %	faible %	nulle %	pas de réponse %	Total %
Suisse	13	15	52	7	11	2	100
Par régions							
Suisse alémanique	11	13	54	9	12	1	100
*Régions montagnardes**	*10*	*5*	*50*	*13*	*19*	*3*	*100*
*Suisse orientale**	*6*	*11*	*60*	*12*	*9*	*2*	*100*
*Plateau ouest**	*11*	*16*	*49*	*9*	*14*	*1*	*100*
Villes	*14*	*14*	*56*	*6*	*9*	*1*	*100*
Suisse romande	13	20	54	3	8	2	100
*Campagne**	*13*	*16*	*57*	*3*	*8*	*3*	*100*
Villes	*14*	*25*	*48*	*4*	*9*	*0*	*100*
Suisse italienne	29	25	29	3	11	3	100

* sans compter les agglomérations de plus de 50 000 habitants

Selon le sexe							
Hommes	22	20	46	3	7	2	100
Femmes	5	10	57	11	15	1	100
Selon l'âge							
15–19	7	7	43	12	28	3	100
20–24	13	16	49	9	10	3	100
25–34	15	22	53	3	6	1	100
35–44	16	15	57	6	5	1	100
45–54	13	15	48	9	14	1	100
55–64	9	10	56	9	13	3	100
65–74	12	7	52	9	19	1	100
Total (voir ci-dessus)	13	15	52	7	11	2	100

Fréquence de l'état d'ivresse

On a pu – sur la base des données fournies par les personnes interrogées – déterminer si elles avaient été dernièrement ivres (1 ‰ ou plus). (On ne leur a pas demandé si elles avaient déjà été en état d'ébriété.) 14 % des consommateurs ont déclaré prendre des boissons alcooliques les conduisant **régulièrement** à un taux d'alcoolémie de 1 ‰. (Femmes: 15 %; hommes: 12 %; suisses alémaniques: 16 %, suisses romands: 6 %.) Consommation d'alcool conduisant **occasionnellement** à l'ivresse: 9 %. (Femmes: 8 %; hommes: 9 %; suisses alémaniques: 8 %, suisses romands: 12 %.) 77 % des consommateurs consomment, en général, moins d'alcool. Environ 1/4 des consommateurs atteint l'état d'ivresse lors de consommation d'alcool.

Répartition de la consommation du tabac

L'enquête précitée a également examiné la situation en ce qui concerne la consommation du tabac et en particulier de la cigarette, consommation qui a été évaluée par le directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne, le Professeur Th. Abelin. (Toutes les données se rapportent à la population adulte de Suisse alémanique et de Suisse romande; 902 personnes ont été interrogées.)

Habitudes de fumer selon l'âge et le sexe

Hommes	15–24	25–34	35–54	55–74	Total
	%	%	%	%	%
Non fumeurs	54,7	25,0	21,0	23,3	27,8
Anciens fumeurs	9,4	19,6	21,7	26,2	20,4
Fumeurs	35,9	55,4	57,3	50,5	51,8
	100	100	100	100	100

Femmes	15–24	25–34	35–54	55–74	Total
	%	%	%	%	%
Non fumeuses	39,0	35,6	59,0	75,2	56,6
Anc. fumeuses	15,2	18,3	15,1	9,8	14,1
Fumeuses	45,8	46,1	25,9	15,0	29,3
	100	100	100	100	100

Consommation de cigarettes	Hommes	Femmes	Total
Fumeurs de cigarettes*	35,3 %	28,8 %	31,8 %
Cigarettes par jour et par fumeur	16,6	11,9	14,3

* fumant seulement des cigarettes
(Médecine sociale et préventive, Vol. 21, Fasc. 1, 1976)

Enquête auprès de recrues

Sur mandat de la Commission fédérale contre l'alcoolisme, en 1972 et 1973, 4082 recrues furent interrogées sur leur consommation d'alcool avant l'école de recrue.

	Pas de consommation	Consommation modérée	Grosse consommation*	Total
Alcool	10,4 %	81,0 %	8,6 %	100 %
Etat d'ébriété	29,4 %	52,2 %	18,4 %	100 %
Tabac	39,8 %	42,8 %	17,4 %	100 %
Autres drogues	77,0 %	12,4 %	10,6 %	100 %

* Une grosse consommation d'alcool représente hebdomadairement une absorption ou de 9 l de bière, ou de 4,6 l de vin, ou d'un litre d'eau-de-vie; pour l'état d'ébriété: ont été plus de 10 fois ivre au cours de leur vie; pour le tabac: 25 cigarettes par jour et plus; pour les autres drogues: 7 prises de drogues illégales ou plus.

Les recrues qui avouaient une grosse consommation venaient souvent d'un milieu familial perturbé. Le groupe des jeunes qui avaient eu leur premier contact avec l'alcool, le tabac ou d'autres drogues avant l'âge de 15 ans étaient surreprésentés dans le groupe des gros consommateurs. Ces derniers, proportionnellement, fumaient plus et consommaient également plus d'autres drogues.

(Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique, Annexe 3/1975)